



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

police municipale

Question écrite n° 103259

Texte de la question

M. Lionnel Luca attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'armement généralisé de la police municipale. La menace terroriste présente sur tout le territoire, y compris dans les petites communes, nécessite de réunir l'ensemble des forces de police, qu'elles soient sous l'autorité du ministère de l'intérieur ou sous l'autorité du maire, qui est officier de police judiciaire. À l'instar des policiers et des gendarmes, les policiers municipaux doivent pouvoir disposer de moyens leur permettant de mener à bien leur mission, dont l'importance territoriale et la proximité avec les habitants sont essentielles. À ce titre il lui demande de bien vouloir le tenir informé des mesures qu'il entend prendre afin de répondre favorablement à leur légitime demande d'armement généralisé.

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103259

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 mars 2017](#), page 1923

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)